

ATOM

A stylized atomic symbol logo consisting of a central nucleus with three electrons orbiting in elliptical paths, rendered in a dark blue color.

ATELIER D'ANALYSE DES ÉCONOMIES D'OUTRE-MER

LE DEVELOPPEMENT HUMAIN DES TERRITOIRES ULTRAMARINS FRANCAIS : DES PROGRES CERTAINS MAIS UN RETARD ENCORE PERSISTANT

MICHAEL GOUJON
JEAN-FRANCOIS HOARAU

NOTE ECONOMIQUE

A stylized atomic symbol logo, identical to the one at the top, rendered in a light blue color.

N°6 - NOVEMBRE 2016

NOTE ÉCONOMIQUE

N°6 - NOVEMBRE 2016

LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN DES TERRITOIRES ULTRAMARINS FRANÇAIS : DES PROGRES CERTAINS MAIS UN RETARD ENCORE PERSISTANT

MICHAEL GOUJON *

JEAN-FRANCOIS HOARAU **

EN BREF

- **Le sujet.** L'étude de l'évolution du développement humain pour les Outre-mer français sur la période 1995-2010.
- **Les hypothèses.** Vérifier la présence d'écart de développement encore importants entre la métropole et ses dépendances ultramarines grâce à la détermination d'un indicateur de développement humain « hybride ».
- **Les résultats.** Un progrès incontestable en termes de développement humain pour les DOM-COM sur la période récente même si les performances restent encore éloignées de celles de la France métropolitaine. Un progrès clairement de nature sociale, contraint par des résultats encore médiocres en termes de niveau de vie.

La littérature sur l'évaluation du niveau de développement des Départements et Collectivités d'Outre-Mer montre que ces territoires ont fait preuve sur les dernières décennies d'un dynamisme certain en matière de développement, même si leurs performances restent encore bien en-deçà de celles de la France métropolitaine. Toutefois, ces rares études souffrent d'un certain nombre de limites qui viennent réduire la portée de leurs conclusions.

L'objet de notre étude est de contribuer à une meilleure évaluation des performances de développement humain des espaces français d'Outre-mer en mobilisant l'Indicateur de Développement Humain « Hybride », introduit par le PNUD en 2010, que nous calculons sur la période 1995-2010. Ce dernier a l'avantage de permettre une comparaison à la fois dans le temps et dans l'espace plus exhaustive.

Les résultats montrent que ces économies présentent globalement des niveaux de développement satisfaisants (à l'exception de Mayotte) comparés aux autres petits territoires insulaires ou côtiers, mais ils demeurent cependant loin de la performance métropolitaine. Les écarts par rapport à la métropole sont particulièrement criants dans le domaine économique et dans une moindre mesure dans celui de la scolarisation.

* Chercheur au CERDI, membre de l'Atelier d'Analyse des économies d'Outre-mer

** Chercheur au CEMOI, membre de l'Atelier d'Analyse des économies d'Outre-mer

UN NIVEAU DE DEVELOPPEMENT SATISFAISANT MALGRE UNE VULNERABILITE CERTAINE

Un large consensus se dégage aujourd'hui sur le fait que les Petites Economies Insulaires (PEI) « indépendantes » souffrent d'une forte vulnérabilité structurelle comparée aux autres économies (Blancard et Hoarau, 2015). Toutefois, au regard des indicateurs de performance standards, les PEI montrent des niveaux de développement économique et humain relativement élevés (Blancard et Hoarau, 2013). Ces économies font donc preuve d'une grande capacité de résilience, c'est-à-dire une « capacité à faire face à une vulnérabilité inhérente grâce à la mise en œuvre de politiques délibérées » (Briguglio et al., 2006).

Les mêmes constats semblent prévaloir pour les PEI « affiliées » telles que les Départements français d'Outre-Mer [DOM] (Guadeloupe, Martinique, Réunion, Guyane, Mayotte) et les Collectivités françaises d'Outre-Mer [COM] (Nouvelle Calédonie, Polynésie française, Wallis et Futuna, Saint-Pierre et Miquelon). Les rares études sur les DOM-COM font apparaître en effet un consensus en faveur d'une dynamique de développement régionale favorable pour les territoires ultramarins français (François et Salmon, 2006 ; Goujon, 2008 ; Goujon et Hermet, 2012 ; Sudrie, 2013), à l'exception de Mayotte et dans une moindre mesure de La Guyane, malgré la présence de handicaps structurels forts (Goujon et al., 2015).

Toutefois, ces conclusions doivent être relativisées. En dehors d'un certain nombre de limites méthodologiques venant réduire la portée des résultats antérieurs, plusieurs faits stylisés révèlent que la situation en termes de développement n'est pas aussi flatteuse pour ces territoires, bien qu'évoluant dans un environnement économique et social protecteur garanti par leur statut de territoires affiliés à une métropole développée : (i) un niveau du revenu par habitant, à l'exception de la Nouvelle-Calédonie, qui reste largement en-deçà du niveau moyen métropolitain, indiquant l'absence de processus de convergence réelle malgré 40 ans de transferts publics (Charles et al., 2013), (ii) un taux de chômage structurel très élevé et persistant, oscillant entre 25% et 30% depuis la fin des années 1980 (Hoarau et al., 2010), et (iii) un retard par rapport à la métropole demeurant encore très

significatif (Sudrie, 2013).

L'IDH « HYBRIDE », UN OUTIL ADAPTE A LA REALITE DES PETITES ECONOMIES INSULAIRES

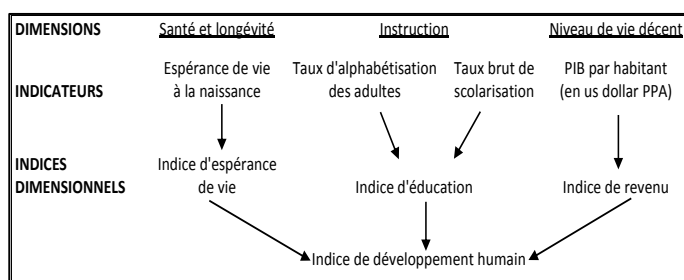
L'IDH s'est imposé au fil du temps comme l'indicateur du développement, seul capable de concurrencer la simple mesure du Produit Intérieur Brut [PIB] par tête. Jusqu'en 2009, l'IDH s'obtenait par la moyenne arithmétique de trois indicateurs socioéconomiques reflétant les trois grandes dimensions du développement humain : (i) la longévité mesurée par l'espérance de vie à la naissance, (ii) le savoir mesuré par la moyenne pondérée du taux d'alphabétisation des adultes et le taux brut de scolarisation combiné (primaire, secondaire et supérieur) et (iii) le niveau de vie donné par le PIB réel par habitant en parité des pouvoirs d'achat PPA (PIB). Pour les trois composantes, les indices dimensionnels individuels sont calculés via la transformation linéaire « Min-Max » classique en retenant les valeurs minimales (maximales) fixées par le PNUD (1990).

Néanmoins, cette première forme de l'IDH a fait l'objet d'un ensemble de critiques (Blancard et Hoarau, 2011). Pour répondre à ces dernières, le PNUD a décidé de réviser en 2010 sa méthodologie (PNUD, 2010, voir également Blancard et Hoarau, 2011). D'un côté, plusieurs variables élémentaires ont changé dans l'objectif de mieux caractériser le développement humain. Dans la dimension du savoir, la durée moyenne de scolarisation et la durée attendue de scolarisation remplacent respectivement le taux d'alphabétisation des adultes et le taux brut de scolarisation. Dans la dimension du niveau de vie, le PIB par habitant laisse place au Revenu National Brut [RNB] par habitant. Dans la formule de normalisation, les valeurs maximales deviennent celles effectivement constatées dans les pays considérés sur la période 1980-2010 et les valeurs minimales sont fixées à des seuils correspondant aux niveaux de subsistance. D'un autre côté, l'IDH global est désormais calculé en prenant la moyenne géométrique des trois indices, et non plus la moyenne arithmétique, afin d'introduire une substituabilité imparfaite entre les trois dimensions.

Toutefois, comme le précise le PNUD, les nouvelles variables sont basées sur des données peu disponibles dans la double dimension spatiale et temporelle pour les petites économies, et en particulier pour les PEI.

Ce problème de disponibilité de données, notamment sur le RNB réel par habitant, a contraint le PNUD à ne pas présenter de résultats de calcul d'IDH pour de nombreuses PEI. Cette limite est encore plus criante pour les DOM-COM.

Figure 1. La composition de l'IDH hybride



Source: les auteurs, à partir de PNUD (2010).

Aussi, pour permettre le calcul d'un IDH rétrospectif et la comparaison dans le temps, le PNUD dans sa réforme de 2010 propose également une version « hybride » de l'IDH (Figure 1), dite « pragmatique », combinant la nouvelle méthode d'agrégation géométrique et l'ensemble des anciennes variables élémentaires qui ont le mérite d'être disponibles pour un échantillon plus vaste de pays sur une période longue (Gidwitz, 2010). Cette nouvelle forme s'appuie donc sur la moyenne géométrique des variables de l'espérance de vie, du taux brut de scolarisation, du taux d'alphabétisation des adultes et du PIB réel par habitant en dollar US PPA. La normalisation des données élémentaires repose sur les valeurs seuils déterminées par le PNUD (2010), et valables pour toutes les années de la période d'étude, en mobilisant toujours la transformation « Min-Max » standard.

DES RESULTATS EN TERMES DE DEVELOPPEMENT HUMAIN GLOBALEMENT CONFORMES AUX ATTENTES

Nous appliquons donc l'IDH hybride à l'ensemble des économies ultrapériphériques françaises sur la période allant de 1995 à 2010. Par ailleurs, pour évaluer l'impact des écarts de niveau de vie potentiels de ces dernières par rapport à la

métropole, deux indicateurs sont présentés, l'IDH hybride standard et l'IDH hybride non monétaire [IDHNM], c'est-à-dire l'IDH calculé en excluant la dimension du PIB réel par habitant. Trois enseignements importants apparaissent.

En premier lieu, les performances en termes de développement humain sont globalement satisfaisantes pour les Outremer français. En effet, l'IDH varie entre 0,761 et 0,846 pour l'année 2010 sauf pour Mayotte qui affiche encore un niveau relativement médiocre (évalué à 0,645) : la Guadeloupe, la Martinique, la Réunion, la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française se classent toutes dans la catégorie des IDH élevés composée de 53 pays (sur 178 pays). La comparaison par rapport au groupe des économies insulaires conforte ce constat positif, à l'exception de Mayotte et de la Polynésie française (voir Figure 2). En effet, Mayotte affiche une piètre performance en se positionnant dans la moitié inférieure de la catégorie des pays à développement humain moyen. La Polynésie française, quant à elle, voit son niveau de développement humain stagner depuis le début des années 2000 malgré une performance relative voisine de la Réunion : un léger recul est même constaté en 2010.

En second lieu, il existe un écart non négligeable entre les scores d'IDH et d'IDHNM pour l'ensemble des territoires ultramarins, suggérant que la dimension de niveau de vie est celle qui pénalise le plus ces économies. En d'autres termes, le progrès en termes de développement humain qui caractérise les territoires ultramarins sur les 15 dernières années est plutôt de nature sociale¹.

En dernier lieu, en considérant l'IDHNM, les territoires d'outre-mer manifestent toujours en 2010 un retard important par rapport à la métropole. A l'exception notable de St-Pierre et Miquelon et de la Guadeloupe, aucun territoire ultramarin n'atteint en 2010 la performance française de 1995. Ce retard est encore plus prononcé si l'on considère les écarts en termes d'IDH.

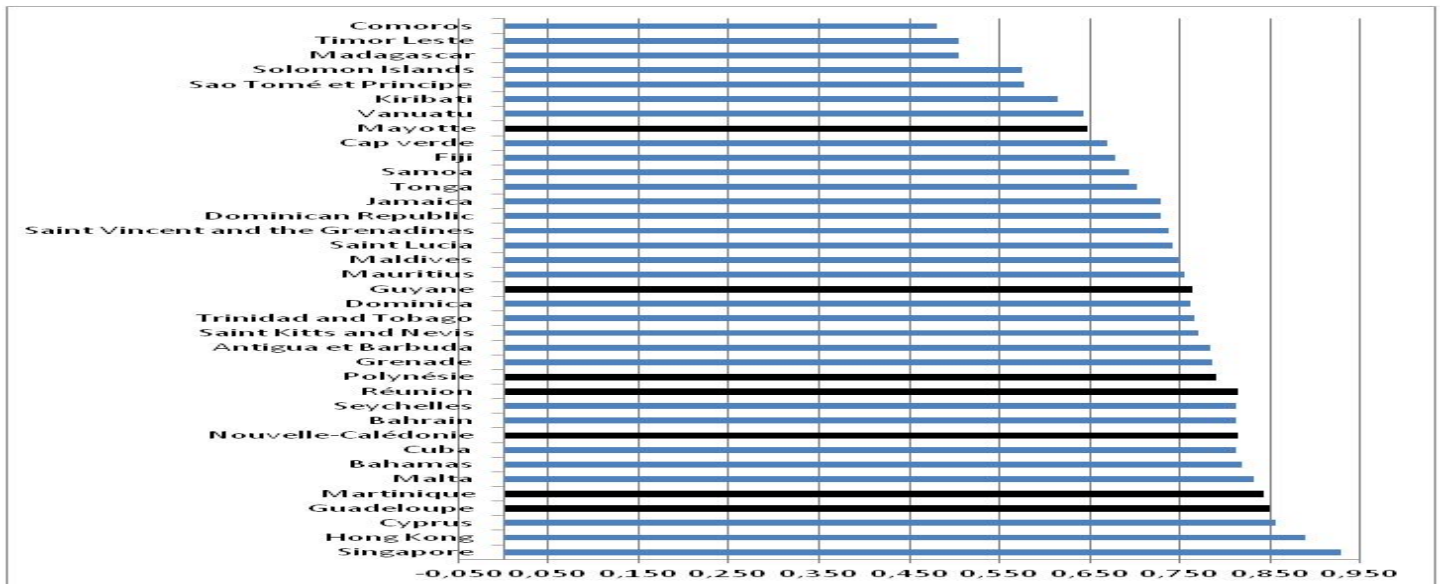
DES PROGRES EN TERMES DE DEVELOPPEMENT HUMAIN PRINCIPALEMENT LIES A LA SANTE ...

¹ La nature sociale porte sur les dimensions de la longévité et de l'éducation.

Pour comprendre le retard encore important que les territoires ultramarins manifestent par rapport à la métropole, il est indispensable de procéder à une

Par ailleurs, la comparaison régionale permet de faire ressortir l'excellente performance des Outremer français dans ce domaine puisqu'ils

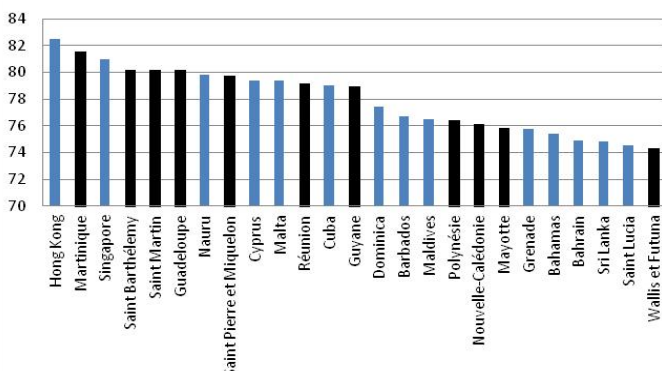
Figure 2. L'IDH hybride pour quelques économies insulaires, année 2010



Source : PNUD (2010), calculs des auteurs.

analyse désagrégée de l'indicateur synthétique au niveau de ses composantes individuelles. Un premier résultat notable concerne la dimension de la santé mesurée par l'espérance de vie à la naissance. Un mouvement de rattrapage significatif est à l'œuvre pour l'ensemble des DOM-COM par rapport à la métropole, à l'exception de Wallis et Futuna. Pour celle-ci, l'espérance de vie a même diminué sur les quinze dernières années. Néanmoins, des différences non négligeables existent selon les territoires. L'indicateur se situe en moyenne aux alentours de 79-80 ans pour les territoires français d'Amérique et la Réunion et de 76 ans pour les territoires du Pacifique et Mayotte.

Figure 3. Espérance de vie à la naissance pour quelques économies insulaires, année 2010, Le top 25



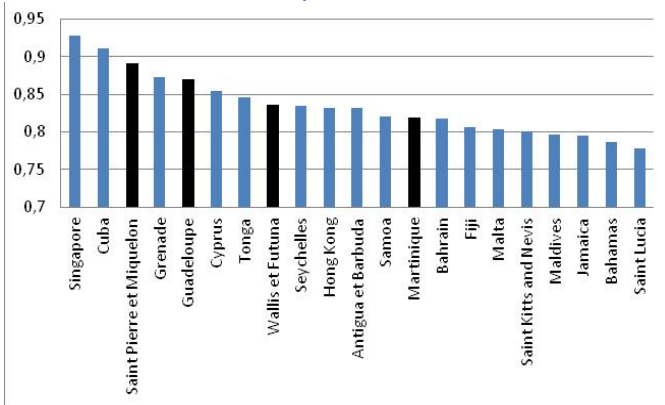
Source : PNUD (2010), calcul des auteurs.

rivalisent largement avec des économies insulaires émergentes voir même « émergés » comme Hong-Kong, Malte et Chypre (voir Figure 3).

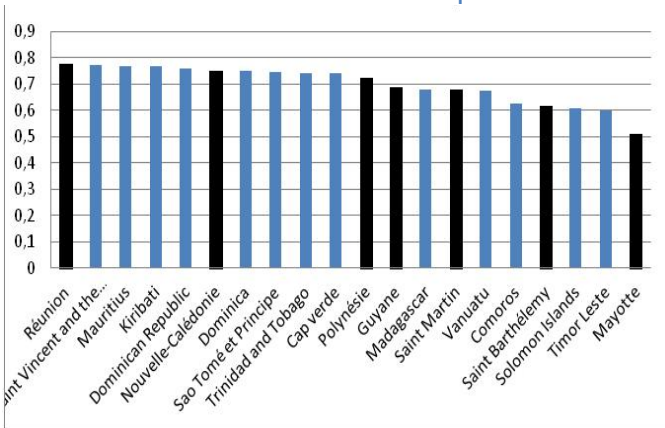
... ET DANS UNE MOINDRE MESURE A L'EDUCATION

La convergence dans le domaine de l'éducation, pour rappel mesurée comme une moyenne pondérée entre le taux d'alphabétisation des adultes et le taux brut de scolarisation, est moins évidente. En effet, la performance des Outremer concernant cette dimension semble stagner pour les COM et progresser très légèrement pour les DOM. En tout état de cause, l'écart par rapport à la France se maintient sur la période d'étude. Par ailleurs, la comparaison par rapport aux autres économies insulaires débouche sur une conclusion mitigée (voir Figure 4) : certains territoires d'outremer présentent des niveaux parmi les plus élevés (St Pierre et Miquelon, la Guadeloupe, Wallis et Futuna, et la Martinique) alors que d'autres ont des performances faibles (Polynésie française, Guyane, St Martin, St Barthélemy et Mayotte).

Figure 4. Performances en termes d'éducation pour quelques économies insulaires, année 2010
La moitié la mieux éduquée



La moitié la moins éduquée



Source : PNUD (2010), calcul des auteurs.

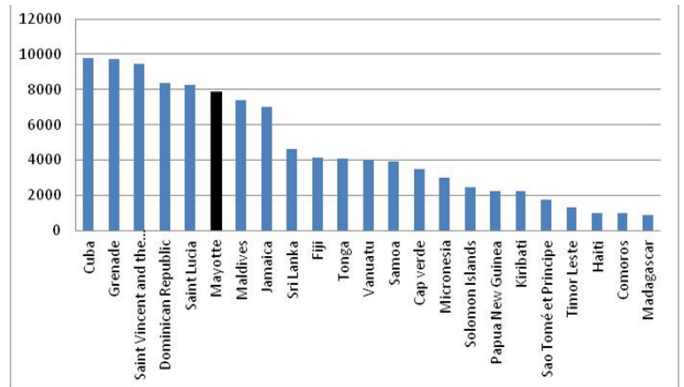
La responsabilité de ce résultat décevant incombe principalement au retard encore criant en termes de scolarisation. Même si tous les DOM ont vu leurs performances en termes d'éducation s'améliorer entre 1995 et 2010, le retard par rapport à la métropole est encore inquiétant. Le constant est pire pour les COM, lesquels présentent un niveau de scolarisation stagnant voire décroissant. De son côté, l'alphabétisation progresse de manière continue depuis 1995 jusqu'à atteindre des niveaux très proches de celui de la France métropolitaine en 2010. Seuls Mayotte (56%) et dans une moindre mesure la Guyane (86%) accusent encore un retard important. Pour Mayotte, l'énorme écart s'explique par la mise en place tardive des campagnes d'alphabétisation en français comparativement aux autres territoires (ANLCI, 2015)².

² La population locale n'accède massivement à l'école que depuis une vingtaine d'années et la généralisation de la scolarisation des enfants de 3 ans n'a réellement débuté qu'à partir de 2010

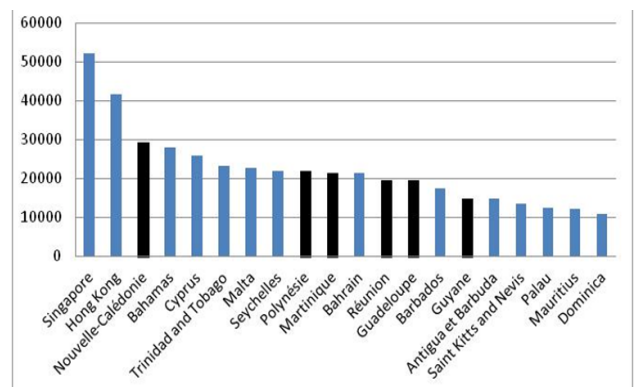
L'ABSENCE EVIDENTE DE CONVERGENCE EN TERMES DE NIVEAUX DE VIE QUI PESENT LOURDEMENT SUR LE DEVELOPPEMENT HUMAIN

Les résultats concernant la dimension du revenu par habitant font apparaître que les DOM-COM ne sont pas dans une phase de rattrapage en termes de niveaux de vie : leur niveau de richesse moyenne ne représente que 55% du niveau métropolitain. Notons la performance très mauvaise de Mayotte (23%) et celle très honorable de la Nouvelle-Calédonie (86%) qui font figure de points aberrants parmi l'ensemble des territoires d'outre-mer. Ces performances, globalement médiocres, expliquent en grande partie le retard encore criant en termes de développement humain par rapport à la métropole constaté plus avant. En effet, en 2010, aucun des territoires considérés n'atteint le niveau de revenu réalisé par la France métropolitaine de 1995 (à l'exception de la Nouvelle-Calédonie).

Figure 5. Le PIB par habitant pour quelques économies insulaires, année 2010
La moitié la plus riche



La moitié la moins riche



Source : calculs des auteurs.

Dans la perspective d'une comparaison au sein du groupe des PEI, avec une attention particulière accordée aux économies insulaires voisines, les territoires français d'outre-mer, à l'exception de Mayotte, apparaissent en revanche relativement performants (voir Figure 5). En effet, les COM du Pacifique (Nouvelle-Calédonie et Polynésie française) rivalisent avec les économies insulaires les plus riches au monde (Bahreïn, Chypre, Trinidad et Tobago), les DOM de l'Atlantique font partie des îles les plus riches de la Caraïbe, La Réunion domine la zone insulaire de l'Afrique australe. Mayotte, enfin, même si son niveau de vie reste encore largement en retrait par rapport aux autres territoires français, se place devant ses voisins les plus proches, à savoir Les Maldives, Comores et Madagascar.

Bibliographie

ANLCI (2015), « Plan départemental de prévention et de lutte contre l'illettrisme et l'analphabétisme à Mayotte. Préfecture de Mayotte, République Française ».

www.anlci.gouv.fr/content/download/.../Mayotte_Plan_2011_2015.pdf.

Blancard, S., Hoarau, J.-F. (2011), "Optimizing the new formulation of the United Nations' human development index: An empirical view from data envelopment analysis", *Economics Bulletin*, 31(1), 989-1003.

Blancard, S., Hoarau, J.-F. (2013), "A new sustainable human development indicator for small island developing states: A reappraisal from data envelopment analysis", *Economic Modelling*, 30, 623-635.

Blancard, S., Hoarau, J.-F. (2015), "Are small island states more economically vulnerable than others: an empirical approach using composite indicator and data development analysis", *Revue Economique*, à paraître.

Briguglio, L., Cordina G., Farrugia N., Vella S. (2006), "Economic Vulnerability and Resilience Concepts and Measurements", *Oxford Development Studies*, 37(3), 229-247.

Charles, A., Darné, O., Hoarau, J.F., Jean-Pierre, Ph. (2012), « La persistance des écarts de richesse entre la Réunion et les standards français et européens : l'apport des tests de racine unitaire »,

Document de travail du CEMOI, Université de la Réunion.

François, T., Salmon, J.-M. (2006), « Le développement humain dans la Caraïbe : des progrès fragiles ? », *Antiane*, N°65.

Gidwitz, Z., Heger, M.P., Pineda, J., Rodriguez, F. (2010), "Understanding Performance in Human Development: A Cross-National Study", *Human Development Research Paper*, n°42, PNUD.

Goujon, M. (2008), « L'indice de développement humain : une évaluation pour La Réunion », *Région et Développement*, n°27, 225-244.

Goujon, M. et F. Hermet (2012), « L'indice de développement humain : une évaluation pour Mayotte », *Région et Développement*, n°36, 229-244.

Goujon, M., Hoarau, J.-F. (2015), « Une nouvelle mesure du développement des économies ultramarines françaises à travers l'application de l'indicateur de développement humain hybride », *Région et Développement*, n°42, 55-78.

Goujon, M., Hoarau, J.-F., Rivière F. (2015), « Vulnérabilités économique et environnementale comparées des économies ultramarines françaises », Document de travail de l'AFD, n°145.

Hoarau, J.-F., Lopez, C., Paul, M. (2010), "Short note on the unemployment rate of the French Overseas Regions", *Economics Bulletin*, 30(3), 1-8.

PNUD (1990), *Concept and Measurement of Human Development*, Human Development Report 1990, Oxford University Press.

PNUD (2010), *The real wealth of nations: Pathways to human development*, Human Development Report 2010, Oxford University Press.

Sudrie, O. (2013), « Quel niveau de développement des départements et collectivités d'outre-mer? Une approche par l'indice de développement humain », Document de travail de l'AFD, n°129, novembre 2012, mis à jour février 2013.

LES PISTES

- La disparité de performances entre les dimensions du développement humain pour les DOM comparativement à la France montre que les plus grandes marges de progression se trouvent dans les domaines de la scolarisation et de l'économie.
- Concernant l'éducation, il faudrait donc se pencher sur le problème de la sortie précoce d'une partie importante de la population jeune du système scolaire et favoriser également la poursuite d'études dans le supérieur conformément aux nouvelles exigences imposées par l'économie de la connaissance
- Concernant l'économie, il est urgent de reconnaître que le système hérité de la départementalisation outre-mer basé sur le triptyque exportation d'une matière première largement subventionnée (canne à sucre, banane), une industrie d'import-substitution protégée et des transferts financiers publics massifs est arrivé à bout de souffle. A ce titre, il est primordial de réfléchir à une nouvelle spécialisation à l'exportation, nécessairement de haute valeur ajoutée et sur un marché de « niche ». Le tourisme différencié peut être une piste intéressante.



ATELIER D'ANALYSE DES ÉCONOMIES D'OUTRE-MER

LE DEVELOPPEMENT
HUMAIN DES TERRITOIRES
ULTRAMARINS FRANÇAIS :
DES PROGRES CERTAINS
MAIS UN RETARD ENCORE
PERSISTANT

MICHAEL GOUJON
JEAN-FRANCOIS HOARAU

NOTE ECONOMIQUE
N°6 - NOVEMBRE 2016

www.atom-eco.fr